L'ABEILLE DE LA N. ORLEANS.

Bureaux, No 73, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 17 AVRIL

LOTERIE
DE L'ETAT DU KENTUCKY.
NUMERO SIMPLE.
MURRAY, EDDY & CO., directeurs.

GROS LOT......$50,000.

Loterie de l'Etat du Kentucky, au profit du Collège Shelby.

Classe 31—Pour être tirée à COVINGTON, Ky. MARDI, 30 AVRIL 1867.

PLAN.

[illegible]

Les lots sont payés en plein, sans déduction.

Les demandes de billets sont remplies en retour de la malle, et les tirages sont envoyés aux acheteurs, avec explication du résultat de chaque placement, dès que la vente est achevée.

S'adresser à CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence, No 40, rue du Camp.

Lock Box 692, du bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

DROGUES, MEDICAMENTS PEINTURES, HUILES, ETC.

CUSACHS & OGDEN,

Encoignure Royale et St-Philippe,

IMPORTATEURS ET MARCHANDS EN GROS DE

Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc,

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.

AINSI QUE TOUS ARTICLES POUR TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c, &c

Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.

124..........CHARTRES..........124

DR. M. PERL & CO.,

SUCCESSEURS DE DUFILHO, Jr.

124—RUE DE CHARTRES—124

NOUVELLE-ORLEANS.

Droguistes en gros et en détail, et chimistes, auront constamment à vendre, au comptant, un assortiment complet de Drogues, Produits chimiques et Médicaments patentés Français, Anglais, Allemands et Américains.

Les prescriptions sont préparées avec soin, et les drogues employées sont pures.

Nous avons aussi un bel assortiment de Parfumerie et articles de toilette, brosses, peignes, et articles de fantaisie &c. &c.

PHARMACIE.

Le Dr. M. ESCOUBAS a l'honneur d'annoncer au public et à ses nombreuses clientèle, qu'il vient d'ouvrir une pharmacie à rue Poydras No. 267 près du Nouveau Marché. Il remplira les prescriptions médicales; il fera le détail, remplira les commandes pour la campagne et donnera des consultations gratuites de midi à deux heures. Il s'occupera spécialement du traitement des maladies syphilitiques.

Avis.

LE DOCTEUR ALFRED MERCIER ayant pris des arrangements avec l'Académie de Médecine de Paris pour recevoir régulièrement du virus vaccin, vaccinera tous les jours à son office, 236, rue St Claude près de l'encoignure Baronne, de 10 à 11 heures et demi du matin.—Prix: $2.50.

Dr. J. H. WIENDAHL,

Office et Résidence No 381, RUE ESPLANADE, entre ROCHEBLAVE et TONTI.

27 mars—1m.

Le Dr GEUTEBRUCK

De retour du Mexique aux Etats du Sud où il a exercé sa profession avant et pendant la guerre, offre respectueusement ses services comme médecin, chirurgien etc. au public de la Nouvelle-Orléans.

Références—Ses diplômes d'Allemagne, du Mexique et des Etats-Unis.

Il donne des consultations en allemand, en anglais, en français et en espagnol.

Consultations gratuites, pour les pauvres, de 1 à 2 heures de l'après-midi.

Rue Bourbon No 15, près Canal.

MALADIES.

M. F. GAUDOZ, pharmacien-élève de l'Ecole de Paris, rappelle à ses amis et au public qu'il continue, comme par le passé, à traiter les maladies secrètes et de la peau.

Toutes les maladies syphilitiques (anciennes et récentes), les écoulements, ulcérations, plaies, démangeaisons, dartres, boutons, petites véroles, etc., et toutes les maladies pour lesquelles il faut des remèdes sont guéries et traitées avec le plus grand succès depuis un grand nombre d'années.

F. GAUDOZ, pharmacien.

PERUVIAN BARK BITTERS.

(Bitters de Quinquina du Pérou.)

CÉLÈBRE TONIQUE ET ALTÉRANT

Amer infaillible pour prévenir les fièvres en frisson.

PRÉPARÉ A LA Nouvelle-Orléans d'après la recette d'un médecin pratiquant du Sud, d'une écorce renommée, composé de la véritable ECORCE QUINQUINA ROUGE DU PEROU choisie spécialement à cet effet.

Les propriétaires offrent le PERUVIAN BARK BITTERS comme un préventif de la fièvre en frisson, un excellent altérant et tonique, convenant particulièrement au CLIMAT DU SUD, UN DÉPURATIF DU SANG et autres FLUIDES, un STIMULANT AGRÉABLE.

Cet AMER guérit de la DISPEPSIE, de l'INDIGESTION, de la MALADIE DE FOIE, de la DIARRHÉE CHRONIQUE, de la FIEVRE INTERMITTENTE, de la FIEVRE EN FRISSON, de toutes les MALADIES provenant du FOIE, de l'ESTOMAC, des INTESTINS et de toutes les AFFECTIONS PÉRIODIQUES.

Dr. M. PERL & Co., seuls propriétaires et fabricants, Nlle-Orléans (Le.), 124, rue de Chartres.

Geo L. KUHNS & Bro., rue de la Commune, No 59. [Agents pour la vente en gros]

A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES ET MARCHANDS.

RESTAURANT COSMOPOLITE

LOUIS CHAPLAIN, propriétaire, No 11 Rue Royale, entre Canal et Douane—SALON ET CHAMBRES garnies pour les habitants.—Le restaurant sera toujours pourvu de tout ce que le marché pourra fournir de mieux; ainsi que les vins qui ont été expédiés directement des premiers crus de Bordeaux et de Bourgogne. Les prix seront modérés. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit.

RESTAURANT ST-LOUIS,

Tenu par Henri Barthe.

Rue St Louis, Nos 73 et 77, entre Royale et Bourbon,

Chambres garnies pour habitants, salons pour noces et repas de familles. Les repas seront servis à la minute à la quinzaine et au mois, à des prix modérés.

M. Henry Barthe ayant agrandi son établissement en y ajoutant la maison voisine, annonce à messieurs les habitants qu'il pourra toujours les loger convenablement ainsi que leurs familles.

14 novembre.

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES.

Dirigé par Mme E. La Villebeuvre, SUCCESSEUR DE Mme DEROM.

No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On fera, pour plus de renseignements, au prospectus à....

COLLEGE dirigé par M. CARON.

Rue des Remparts 369.

Enseignement: l'anglais, le français, l'espagnol, l'allemand. Toutes les connaissances commerciales et utiles.

COLLEGE Commercial de Bellevue, ... Commerce, ... [illegible]

L'ETAT DE LA LOUISIANE — CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans — ... [illegible]

[Signé:] CHAS LEAUMONT, Juge.

... F. A. LEMMANS, Député-Greffier.

Succession de CHRISTOPHER JOYNT—No ...

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Lawrence F. Barrett a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu Christopher Joynt, décédé intestat—Avis est par le présent donné à tous ceux que cela pourrait concerner d'avoir à déduire sous dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour, P. E. O'RORKE, Greffier.

ANNONCES PARISIENNES Publiées par M. H. GAILLARDET, No 21 RUE TRÉVISE, PARIS.

SIROP TONI-RÉGÉNÉRATEUR DE QUINQUINA ET DE FER De GRIMAULT et Cie, à PARIS.

Ce ... médicament qui se présente sous une forme limpide et agréable et un goût délicieux, réunit l'association de deux médicaments que les médecins désiraient depuis longtemps et que les efforts des chimistes et pharmaciens les plus distingués n'avaient pu réussir à combiner sans décomposition, savoir: le quinquina, qui est le médicament tonique par excellence, et le fer, qui est l'élément principal de notre sang.

Il y a à peine une année que ce produit a paru, et déjà dans tous les hôpitaux et à la Cour impériale de France, il a remplacé tous les anciens médicaments ferrugineux connus. Le sirop toni-régénérateur s'emploie avec le plus grand succès dans tous les cas où il est nécessaire de reconstituer le corps et de redonner au sang ses principes altérés ou perdus. Les pâles couleurs chez les jeunes filles anémiques et délicates dont le développement et la constitution sont lents à se former, disparaissent rapidement sous l'influence de cette excellente préparation. La suppression ou l'irrégularité de la menstruation, les maux d'estomac, pertes d'appétit, digestions lentes ou pénibles, le lymphatisme, l'appauvrissement du sang, les scrofules, les convalescences des fièvres graves ou pernicieuses sont promptement guéris par le sirop de quinquina ferrugineux. — Le prospectus contient les attestations de beaucoup de membres de l'Académie de médecine de Paris qui prouvent que ce médicament est le conservateur, par excellence, de la santé, le reconstituant de l'économie humaine, et qu'il est indispensable aux personnes qui habitent les pays chauds comme préservatif des épidémies.

Dépôt général: à Paris, Pharmacie GRIMAULT et Cie, 7, rue de la Feuillade; — à New-York, J. Becker, 129, Grand Street; E. Fougera, Brooklyn; — Nouvelle-Orléans, Duconge, Guillot, Deloche et dans toutes les principales pharmacies.

Etat de la Louisiane—Paroisse d'Orléans, VILLE DE LA NLLE-ORLEANS.

QU'IL soit connu que ce dixième jour de mars de l'année de Notre-Seigneur, mil-huit-cent-soixante-sept, et dans la quatre-vingt-onzième année de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, par devant moi, William Joseph Castell, notaire public dûment commissionné et qualifié pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, y demeurant, ont comparu les personnes dont les noms sont ci-après nommés et soussignés—lesquels ont déclaré que, profitant des lois de l'Etat de la Louisiane relatives à l'organisation de corporations dans cet Etat, ils se forment, par les présentes, en une corporation, dans le but et avec les stipulations qui suivent:

ARTICLE I.

Le nom de corporation de la Société sera THE MISSISSIPPI VALLEY NAVIGATION COMPANY.

ARTICLE II.

Le siège des affaires et le domicile légal de cette corporation sera la ville de la Nouvelle-Orléans.

ARTICLE III.

Le but de cette Société est de construire et maintenir un ou plusieurs bateaux à vapeur pour voyager sur le fleuve Mississipi et ses tributaires à l'effet de transporter le fret, et des passagers, et d'exercer en général tout pouvoir en privilège qui sont par les présentes, ou pourraient plus tard lui être conférés dans le but ci-dessus indiqué.

ARTICLE IV.

Le Président de la Société est, par les présentes, constitué l'officier auquel les assignations pourront être remises.

ARTICLE V.

Le capital de cette Corporation est fixé à cinq mille piastres, représentées par cinq mille actions de cent piastres. Il devra être payé dix pour cent du montant de chaque souscription au moment de la signature; le reste devra être payé à l'époque et de la manière qu'indiqueront les Directeurs—pourvu qu'il ne soit pas demandé à la fois plus de dix pour cent du montant souscrit et que la demande ne soit pas faite plus souvent qu'une fois dans trente jours.

ARTICLE VI.

Cette Société commencera les opérations dès que cinquante mille piastres du capital auront été souscrites et, immédiatement après, les actionnaires procéderont à élire et élire une Direction dont chaque membre devra être actionnaire. Chaque action donnera droit à un vote. Chaque actionnaire pourra voter en personne ou par l'entremise d'un représentant.

ARTICLE VII.

S'il devenait nécessaire de mettre cette Corporation en liquidation, les Directeurs nommeront un des leurs, lequel représentera la Corporation et dont la signature lera la Compagnie.

ARTICLE VIII.

Les Directeurs procéderont, aussitôt que possible après leur élection, à l'élection des officiers de l'Association, c'est à dire un Président, un Vice-Président, un Trésorier, un Secrétaire, un Surintendant et tels autres officiers qu'ils jugeront nécessaires. Les deux premiers de ces officiers devront être pris parmi les Directeurs.

ARTICLE IX.

Cette Société sera un acean de Corporation; la dite sera un bateau à vapeur sur lequel se trouvera le om de la Corporation.

ARTICLE X.

Le temps pour lequel cette Corporation est formée est de vingt-cinq ans.

ARTICLE XI.

Si un souscripteur refusait ou négligeait de faire ponctuellement ses paiements à chaque échéance, il sera ajouté à la somme, jusqu'à parfait paiement, un intérêt de huit pour cent. Si un souscripteur néglige ou refuse de faire un paiement dans les trente jours qui suivront la date spécifiée pour le paiement, les Directeurs auront le droit de faire vendre à l'encan ou autrement, après dix jours d'avis, publié dans un ou plusieurs journaux de cette ville, toute action ou toutes actions sur lesquelles il sera dû une somme.

ARTICLE XII.

Cette corporation adoptera les règlements qu'elle jugera nécessaires et qui ne seront pas contraires à cet acte.

Les parties à cet acte sont

DAVID DE HAVEN,
DAVID MARTIN,
FRANK BAKER,
THOMAS G. RHETT,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST, et
LEE CRANDALL,
A. W. FAULKNER.

tous de la ville de la Nlle Orléans.

Ainsi fait et passé, en mon étude, dans la susdite ville de la Nlle Orléans, le jour, le mois et l'année ci-dessus écrits, en présence de Charles E. Lenes et Théodore Renshaw, témoins d'âge légal, domiciliés dans cette ville—lesquels signent avec les parties et moi, ledit notaire, après lecture des présentes.

(Signé)
D. De HAVEN,
D. C. MARTIN,
F. BAKER,
THOS G. RHETT,
A. W. FAULKNER,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST,
LEE CRANDALL,
CHAS. E. LENES,
THEO. RENSHAW,
W. J. CASTELL, Notaire public.

Pour copie conforme.

W. J. CASTELL, Notaire public.

Nlle Orléans, 10 avril 1867.

Compagnie d'Assurance Germania de la Nlle-Orléans.

PREMIER ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 31 mars 1867		182,343 06
Primes d'incendie	127,008 99	
Primes de mer	44,610 32	
Primes de rivières	10,745 77	182,343 06
Moins—Primes remboursées	2,343 60	
Montant au réserve pour risques non expirées	25,436 35	27,870 95
Montant net des primes		154,674 13
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	26,212 99	
Pertes sur mer	22,295 39	
Pertes sur les rivières	2,603 41	
	51,121 79	
Ré-assurance	6,490 90	
Dépenses, intérêt	25,148 67	
Taxe et souscriptions	4,740 82	
20 et 25 p% d'escompte	37,013 13	124,454 29
Bénéfice net		30,219 93
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions	240,550 00	
Effets	1,333 35	
Dû, par comptes individuels	15,319 82	
Prêts sur garanties, sur demande	37,830 00	
Prêts sur hypothèque	20,064 20	
Garanties des Etats-Unis	15,700 00	
En caisse	25,307 81	355,045 20

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

[Signé] E. MAIER, Secrétaire. D. MICHEL, Président.

Assermentés et signés, pardevant moi, ce 12 avril A. D. 1867.

[Signé] G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Le 11 du courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu qu'un dividende de 50 pour cent sur le capital payé ou $10 par action, est déclaré et sera porté au crédit des billets d'actions non encore payés.

D. MICHEL, Président.
C. T. FORSTER, Vice-Président.
E. MAIER, Secrétaire.

—Directeurs:

J. H. Eimer,	F. Wintz,	H. Blasco,
W. B. Schmidt,	H. F. Klumpp,	Geo. Wers,
F. A. Lulling,	C. T. Forster,	Louis Schwarz,
A. Brahn,	F. Froh.	G. L. L. Mayer,
H. Zaberbier,	H. W. Schwartz,	Charles Bendix,
Thos Scherr,	Auguste Koenig,	D. Michel,
Chas Loeffler,	L. F. Berge,	O. H. Karstendiek
Julius Heerner,	F. Rickert,	K. Claren.

13 avril—1m.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

SEPTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte la Compagnie présente l'état suivant:

Montant des primes non expirées en 1865 ... $ 25,294 00

Primes dans l'année expirée le 31 décembre 1866:

Sur les risques d'incendie	$367,139 35	
Sur les risques de mer	8,489 74	
Sur les risques de rivière	64,687 45	
		365,050 44
Total des primes		$461,383 44
En moins: Primes non expirées le 31 décembre 1866	$102,489 00	
Primes remboursées	3,489 41	
		104,886 41
Tota des primes		$376,495 03
Pertes: Sur les risques d'incendie	$ 96,773 45	
Sur les risques de mer	35,142 56	
Sur les risques de rivière	22,932 96	
	$219,349 92	
Taxes	13,679 61	
Réassurances	11,313 46	
Dépenses générales, comptes d'intérêt	13,732 77	
Intérêt du scrip	34,387 40	
		302,475 13
Bénéfice net		$ 94,009 9

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Ville de la Nlle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui 9 janvier 1867, par devant moi, soussigné, Juge de paix dans et pour la paroisse d'Orléans, ont personnellement comparu J. Tuyes, Président, et I. W. Hincks, Secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le dit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 9 janvier 1867.

PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

Le 7 de courant, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende-scrip de VINT-CINQ pour cent sur le montant net des primes de la Compagnie ... [illegible]

Directeurs:

Geo. Urquhart	Wm Stevens,
G. W. Babcock,	Chs. Lafitte,
...	A. Schreiber
J. A. White,	John Gauche,
W. F. Vredenburgh,	J. M. Lapeyre,
T. S. Stanford,	J. Tuyes.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "ATLANTIC", de la Nlle-Orléans, ... CAMP.

Nlle-Orléans, 2 juillet 1866.

CETTE Compagnie ... assurances contre les risques d'incendie, de mer, de rivières et de transport par terre, aux conditions les plus favorables.

EDWARD RIGNEY, Président.
WM. P. KELLOGG, Vice-Président.
L. E. JANVIER, Secrétaire.

COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE.

PREMIER ETAT ANNUEL.

Capital autorisé ....$1,000,000.
Souscrit ....$500,000.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes, du 20 août 1866 (date de l'organisation), au mars 1867.		
Primes d'incendie	$ 62,399 01	
Primes de mer	85,347 36	
Primes de rivière	31,675 91	
		$179,972 28
Quinze pour cent du capital appelé		75,000 00
		$252,947 28
Pertes payées:		
Pertes par incendie	$ 29,838 00	
Pertes sur mer	14,770 49	
Pertes sur les rivières	76,391 84	
	$122,027 30	
Remboursement d'escompte	$ 37,484 34	
Taxes	6,550 84	
Réassurances	8,153 72	
Primes remboursées	4,357 66	
Dépenses	17,532 07	
		$194,572 80
		$ 58,371 39
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets de capital	$584,250 00	
Primes, &c, en voie de perception	$24,165 45	
En caisse	54,173 16	
	$ 58,371 39	$452,955 39

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

S. B. BUCKNER, Président.

GEO. O. SWEET, Secrétaire.

Assermentés et signés pardevant moi, ce 9 avril 1867.

(Signé) G. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.

10 avril—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

TREIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes de l'année expirée le 28 février 1867		$838,130 13
Savoir: Primes d'incendie	$463,778 80	
Primes de mer	201,977 22	
Primes de rivières	232,974 08	
		$838,130 13
En moins, primes remboursées	$ 4,313 10	
En moins, primes non expirées	40,394 00	
		$ 44,707 10
Montant net des primes		$793,423 03
Pertes payées.		
Pertes par l'incendie	$140,382 80	
Pertes sur mer	131,960 20	
Pertes sur les rivières	204,175 35	
	$476,517 35	
Réassurances	43,304 34	
Dépenses, taxes, intérêts, escompte, etc	56,273 87	
Escompte au lieu de scrip	77,770 38	
		$653,945 92
Bénéfice net		$139,477 41
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Placé en propriétés foncières		$ 38,939 52
Placé en hypothèque sur propriétés foncières		65,862 50
Placé en bons de la ville et autres		52,220 00
Placé en actions de banques et autres		111,655 00
Placé en scrip de Compagnies d'Assurance		121,727 00
Prêts sur garanties		22,150 00
Effets		34,958 07
Primes en voie de perception		161,055 51
En caisse		162,365 31
		$770,440 31

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 19 mars 1867.

PAUL W. COLLENS, Troisième juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de trente pour cent sur le montant net des primes de l'année expirée le 28 février 1867, et, pour ce dividende, il sera émis des certificats à partir du 1er juillet prochain.

Il sera payé, le deuxième lundi de mai 1867, aux porteurs ou à leurs ayant-cause, six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés.

CHAS BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Charles Briggs,	A R Montgomery,
Ant. Carrière,	Chas Weisbaar,
Geo A Fosdick,	A Lecourt,
Mason Pilcher,	Frank Williams,
R. Brasier,	Thomas Byrne,
Chas Lafitte,	John Thornhill,
John S. Mannsell,	W A Violett,
P Anderson,	D Plagio,
Alfred Kearny,	Hugh Macdonald,
A Freritch,	Harlow J Phelps,
Geo W Dunbar,	Wm H Pinckard,
E F Stockmeyer	Henry H Bryan,
Geo W Hynson,	John S Walls,
Arch'd Montgomery,	J B Ebers,
Henry J Vose,	George Foster,
E Marquese,	Andrew Stewart,

L B Pothier.

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à la charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

[illegible]

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans. Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

Qu'on se souvienne que le cinq juin 1866, par devant moi, ... Juge de paix dans et pour la dite paroisse, ont comparu John Pemberton, président, et Paul Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment assermentés, conformément à la loi, ont déclaré que le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
P. FOURCHY, Secrétaire.

Assermenté et signé devant moi, ce — juin 1866.

PAUL W. COLLENS, Troisième juge de paix.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende, en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année ... [illegible]

DIRECTEURS.

John Pemberton,	Ed. Duguercy,
Pierre Poutz,	David McCoard,
Chs. Sagory,	P. Marquez,
A. E. Bell,	E. Kell,
J. J. Fernand	L. F. Generes,

A. Rocheraux & Co., agents, vs. F. P. West. —Nos 1,668 et 1,669—

TROISIEME JUSTICE DE PAIX—En vertu de trois writs de fieri facias à moi adressé par l'Honorable P. W. Collens, Troisième Justice de Paix pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à la vente publique, à l'encan public, ... VENDREDI, 26 avril 1867, à midi—Un lot de meubles de maison.

Conditions: Comptant. ARTHUR LANGE, Constable.

CHINN & BOYD contre F. P. WEST.

COUR de Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—No 1,684—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. G. H. Braughn, deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans, je vendrai, à l'enchère publique, samedi, 20 avril 1867, à midi, au No 102 de la rue Poydras, la propriété suivante: Une boutique de peintre et le contenu, dans le susdit procès.

Conditions—Comptant, ... JOHN C. KUZAC, Constable.

Madame L. C. WINBURN contre WM. S. NOBLE.

COUR DU DEUXIEME Juge-de-Paix de la paroisse d'Orléans—No 796—... JOHN C. KUZAC, Constable.

Succession de MARY JANE KING alias KINGSBURY —No 27,089—

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. E. O'RORKE, Greffier.

Succession de BELLE ELIZABETH AUBERT. —No 30,555—

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. E. O'RORKE.

Succession de Mme VALENTIN ROTHANG. —No 30,461—

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Valentin Rothang a présenté une pétition à la Cour ... [illegible]

Par ordre de la Cour, P. E. O'RORKE, Greffier.

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Bureau de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, Nlle-Orléans, Rue du Camp, No. 61.

ONZIEME ETAT ANNUEL De la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun, de la Nlle-Orléans, pour l'Année expirée le 31 Décembre 1866.

Montant de primes pour l'année expirée le 31 Décembre 1866, savoir:		
Sur les risques d'incendie	$381,389 39	
Sur les risques de mer	33,136 66	
Sur les risques de rivière	236,004 66	
	$650,481 44	
Risques non expirés le 31 déc.	88,390 00	
		$722,004 44
A déduire:		
Risques non expirés le 31 déc. '66	66,785 00	
Primes remboursées le 31 déc. '66	4,387 16	
		71,402 16
Montant net des primes le 31 déc. '66		$651,342 28
Pertes payées dans la même période:		
Sur les risques d'inc.	$66,277 15	
Sur les risques de mer	40,519 60	
Sur les risques de riv.	288,121 00—$322,918 25	
Réassurance	4,337 00	
Quinze, vingt et vingt-cinq pour cent d'escompte de primes	109,990 61	
Montant réservé pour pertes non réglées	60,000 00	
Dépenses, taxes, profits et pertes escompte et intérêt en moins	50,227 62	
		586,483 45
Bénéfice net		$64,758 86
Montant net des primes		$651,342 28
En moins—montant des primes sur lesquelles il a été remboursé quinze, vingt et vingt-cinq pour cent		582,085 14
Montant net des primes participant au bénéfice		$129,2..
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Placé en bons de la ville et de l'Etat, évalués à		$ 69,320 00
Placé en actions de banques et de gaz		172,011 00
Prêts sur gage		20,000 00
Prêts sur hypothèque		20,000 00
Effets		18,379 05
Primes dues et en voie de perception		41,062 51
Scrip d'autres Compagnies d'Assurance		14,108 00
Fonds n'ayant pas cours		5,792 00
En caisse		276,645 92
		$1,0..

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 16 janvier 1867.

C. H. BRAUGHN, Deuxième Juge de Paix de La Paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, sur les certificats de profit non encore payés, à partir du 11 février prochain, et de racheter à partir de la dite date, CINQUANTE POUR CENT du scrip de 1858. Ils ont en outre déclaré un dividende scrip de CINQUANTE POUR CENT sur le montant net des primes (participant profit) de l'année expirée le 31 décembre, et il sera émis des certificats à cet effet à partir du 13 mars prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN G. GAINES, Vice-président.
Thos. Anderson, Secrétaire.

DIRECTEURS:

John G Gaines,	H T Lonsdale,
John C Ricks	Sumpter Turner,
H J Hart,	S Bloom,
J H Stauffer,	J S Ivey,
Henry Renshaw,	Thos. A James,
Thomas Sloo,	J C Barelli.

Compagnie d'Assurance de L'UNION DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Neuvième état annuel de la Compagnie d'Assurance de l'Union, publié ainsi que l'exige la loi et sa charte.

[illegible]

Le susdit tableau est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
M. CRAWFORD, secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans—Ville de la Nlle Orléans. Assermenté et signé pardevant moi, ce 9 mai 1866.

S. MAGNER, notaire public.

Les Directeurs ont déclaré, en faveur des actionnaires, un dividende de seize piastres et 25 cents par action. Ledit dividende sera porté au crédit du stock non payé.

Il ont en outre résolu de payer SIX pour cent d'intérêt, sur les certificats non payés de scrip, aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du lundi, 14 du juillet prochain.

La Compagnie continue d'assurer contre les périls des mers, des rivières, et contre les pertes ou les avaries occasionnées par l'incendie, aux taux courants de primes, ... [illegible]

DIRECTEURS:

J. H. Elmer,	L. F. Généres,
A. Chiapella,	R. W. Ogden,
R. W. Adams,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Seignouret,	A. Coutin,
Jno J. Adams,	J. Goldstein,
Vic Burthe	C. Blanchin.

SIX-SEPTIEME ETAT ANNUEL DE LA Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 22 mai 1866.

LES Directeurs, conformément à la charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie, le 30 avril 1866:

Primes d'incendie	$666,181 71	
Primes de marine	182,583 15	
Primes de rivières	238,549 39	
		$1,087,309 45
Montant des primes expirées		893,461 01

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

La Compagnie payera un intérêt de 6 pour cent comptant, sur tous ses certificats non payés de scrip aux porteurs légaux des dits certificats, à partir du deuxième lundi de juillet prochain.

Les Directeurs ont également déclaré un dividende-scrip de SOIXANTE pour cent sur les primes expirées et ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1866, et il sera émis des certificats, pour le dit dividende à partir du premier lundi d'août prochain.

THOMAS A. ADAMS, Président.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

—DIRECTEURS—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. R. Buddecke,	James J. Hanna,
Sam'l B. Newman,	A. Duthil,
P. H. Foley,	Wm. Edwards
J. Norman Jackson,	A. G. Ober,
J. Thomson,	A. B. Reading.

Magasin en briques à trois étages, No 22 rue St-Louis, à l'encan, par le Shérif. Succession de Félicité Oursel, décédée veuve d'Antoine Paillet.

COUR DU HUITIEME DISTRICT JUDICIAIRE—Paroisse de St-Landry—En vertu d'un ordre de vente daté du 6 de mars 1867, ... je vendrai le SAMEDI, vingt d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Douane et Canal, à l'adjudication ...

Saisie dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

COMPAGNIE d'Assurance Mutuelle des Citoyens

DIXIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:—

Total des primes pour l'année expirée le 30 novembre 1866		$868,315 30
Primes d'incendie	$531,422 64	
Primes de mer	35,218 61	
Primes de rivières	96,673 76—$868,315 30	
Moins les risques non expirés	$ 47,340 00	
Primes remboursées	1,946 46	49,286 46
Montant net des primes		$669,027 29
Pertes payées:		
Pertes par l'incendie	$192,194 90	
Pertes sur mer	104,111 23	
Pertes sur rivières	16,947 23	
	$334,333 35	
Réassurance	10,462 11	
Remboursement de vingt et de vingt-cinq pour cent	30,919 74	
Plus, les frais, les taxes de revenus intérieur, les profits et pertes, l'intérêt sur le scrip, l'intérêt en moins, etc	31,351 31—	296,116 64
Bénéfice nets		$ 20,910 05
Montant net des primes le 30 nov. 1866		$669,027 29
Moins, le montant sur lequel il a été remboursé vingt et vingt-cinq pour cent		176,666 00
Montant participant au bénéfice		$146,761 05
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets		$ 38,160 37
Primes en voie de perception		110,037 05
Placé en bons de banques		71,391 50
Prêts sur garanties		28,427 70
Prêts sur hypothèques		12,287 63
Placé en bons de chemins de fer		61,650 00
Placé en scrip de compagnies d'assurance		40,038 00
En caisse		30,390 22
		$345,770 30

Le tableau qui précède est une copie exacte tirée des livres de la Compagnie.

O. GAILLARD, Président.
H. CASTAREDE, secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle Orléans. Assermenté et souscrit pardevant moi, ce 17 décembre 1866.

PAUL W. COLLENS, Troisième Juge de Paix.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende-scrip de vingt-cinq pour cent sur le montant net des primes participant au bénéfice, pour l'année expirée le 30 novembre 1866, dividende pour lequel il sera émis des certificats à partir du deuxième lundi de février prochain. Ils ont résolu de payer six pour cent sur les certificats de scrip non encore payés, à partir du deuxième lundi de février 1867.

DIRECTEURS:

J. Lorber,	A. Miltenberger,
A. Verloin De Grey,	J. Lamore,
Jno Gauche,	J. Grand,
Jas. A. White,	A. Avendano,
O. Gaillard,	H. D'Mesa,
J. A. Stone,	F. Mathon,

A. Bidault.

Bureau, rue Carondelet, No 3.

VENTES JUDICIAIRES

LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS, pour l'usage et au profit de, &c, vs. JOHN LAWRENCE GUBERNATOR.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,546—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI, onze mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

DEUX CERTAINS TERRAINS situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet irrégulier borné par les rues Brand et Washington et le Chemin du Bayou et désignés par les Nos Sept et Huit d'après un arrêt fait, plan dressé par L. H. Pilié, voyer de la ville, daté du 6 mars 1850 et déposé pour recours en l'étude de ... notaire.

Lesdits terrains sont contigus et mesurent, mesure américaine, comme suit, savoir: Le No Sept, trente deux pieds neuf pouces de face au Chemin du Bayou, trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Washington, sur une profondeur du Chemin du Bayou à la rue Washington, de cent cinquante six pieds six pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du No. Huit et de cent cinquante dix pieds neuf pouces et une ligne sur la ligne à l'opposé. Et le No Huit trente deux pieds et neuf pouces de face au Chemin du Bayou, trente et un pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Washington sur une profondeur, entre le Chemin du Bayou à la rue Washington, de cent cinquante six pieds six pouces et six lignes sur la ligne limitrophe du No Sept et de cent trente quatre pieds et trois lignes sur la ligne à l'opposé.

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Les dits terrains sont une partie d'une portion de terre acquise par feu John McDonogh de Louis Janin, suivant acte au rapport de Jules Mossy, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 24 juin 1835.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

James Welsh vs. John C. Barelli et Joseph Mitchell.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,286—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI trente avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain ILET DE TERRE, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dépendances et appartenances, connu sous le nom de "RAFFINERIE DE SUCRE DE LA LOUISIANE" et situé dans la paroisse d'Orléans, mesurant cent cinquante trois pieds de face au Chemin Public, ... [illegible]

Ensemble avec toutes les machines et installations y attachées.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—L'acquéreur assumera le montant de la première hypothèque, ... [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Valentine Springer vs Nérar et Dame Theresa Mora.

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,931—En vertu d'un writ de fieri facias contre Thérèse Mora à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, vingt-neuf d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain avec une certaine portion de terre située au faubourg Franklin, Troisième District ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Claude Foulon vs la Veuve McLelland, tutrice et als (Sophie Bagneris, veuve de James Prior McLelland), tutrice et als.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 20,761—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-sept avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste Anne, Villeré, Robertson et Dumaine, ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John Otis vs. Shepherd Brown.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,061—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI vingt-neuf d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au faubourg Delord, dans le Premier District de cette ville, à l'angle de la rue Philippa et de Cours des Tritons et mesurant, mesure américaine, cinquante pieds de face au dit Cours des Tritons sur une profondeur de cent vingt pieds ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Marie-Léontine-Rosa Ferrier, tutrice, la Dame L. Porée, intervenante, vs Charles Briggs.

QUATRIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 18,904—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, vingt-six d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

QUATRE CERTAINS TERRAINS situés au faubourg Delassize, dans le Quatrième District de cette ville, désignés par les numéros Un, Deux, Trois et Quatre, ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Le Dr. Henry A Cénas vs James P. Bowman

COUR du Septième District Judiciaire, Paroisse d'Ouest-Feliciana—No 1764—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour du Septième District Judiciaire, Paroisse d'Ouest-Feliciana, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI vingt-neuf d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

L'intérêt indivis, part et portion dans les Onze Quarante-huitièmes (11/48) du défendeur James P. Bowman, à

UN TERRAIN situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro Cent Cinquante-et-Un (151), borné par les rues Julia, St. Charles, du Camp et St. Joseph. ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Laplace & Ferré vs Pierre Mollard.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 19,701—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, sept mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Dumaine, St Philippe et Dauphine ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES JUDICIAIRES.

Charles P. Bobbe vs Raymond A. Bourk

CINQUIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 17,856.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI quatre mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Trois certains terrains situés au faubourg des Religieuses, dans le Quatrième District de cette ville, et désignés par les numéros Deux, Trois et Quatre de l'îlet borné par les rues Ste Marie, St Colisée (autrefois Fainturier) et St André, ... [illegible]

Ensemble avec tous les droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

CHARLES LESSEPS Jr. vs. ses créanciers.

COUR DU TROISIEME DISTRICT JUDICIAIRE.—Paroisse de Lafourche—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 9 d'avril 1867 et à moi adressé par l'Honorable Cour du Troisième District Judiciaire, Paroisse de Lafourche, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt trois d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles de Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de—

Tous les droits, titres et intérêt de l'insolvable Charles Lesseps Jr., à l'actif consistant en comptes, billets, &c., de la société commerciale F. Deguilhem & Co., ... [illegible]

Cédés par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.—

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Henry Samory vs François Guillouteau.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 16,940—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le SAMEDI onze Mai 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, désignés par les numéros trente-trois et trente quatre sur le plan du dit faubourg ... [illegible]

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent consistant en maisons basses, dépendances et appartenances.

Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte d'hypothèque consenti à par le défendeur en faveur du demandeur, au rapport de Théodore Guyol, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 31 mars 1862.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Maison de Résidence en Briques, à trois étages, à l'encan par le Shérif.

SUCCESSION de feu MARIE VIRGINIA CHEW, décédée, épouse de MARTIN O. KENNEDY.

DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 30,822—En vertu d'un ordre de vente rendu le 6 mars 1867 et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, vingt trois d'avril 1867, à midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

UN TERRAIN situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Moreau, des Architectes, du Fort et St Ferdinand ... [illegible]

Ensemble avec la MAISON de Résidence en briques, à trois étages, ayant six chambres ... [illegible]

Le plan sera exposé à la Bourse quelques jours avant la vente.

Conditions—Un tiers du prix payable comptant et la balance à un et deux ans de crédit ... [illegible]

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Dr. PARISH vs W. COX.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No ...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 18 mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Premier District ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Les Président, Directeurs et Compagnie de la Compagnie du Canal de la Delaware et de l'Hudson vs Richard Riken.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No ...—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI dix huit mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Le Steamer HUDSON, de New York, ensemble avec sa machine, ses meubles, etc. ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Ville de la Nouvelle-Orléans pour l'usage et au profit de, &c., vs HENRY C. BEATY.

TROISIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans, No 18,306—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi 27 d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, ... à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit—

Un certain terrain situé dans le Premier District de cette ville, ... [illegible]

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Frances B. Bell, exécutrice, vs la veuve J. V. Gottschalk, Marianne Charlotte Wagner, veuve de Joseph Victor Gottschalk.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 9,856—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le LUNDI treize de mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux certains terrains situés dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Bacchus, Dryades, Clio et Erato, et désignés par les numéros Vingt-deux et Vingt trois, d'après un plan déposé en l'étude de T. O. Stark, notaire public de la Paroisse d'Orléans, sous le No 172. ... [illegible]

Ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, servitudes et avantages y attachés et y appartenant.

Cette propriété a été acquise par O. Gottschalk de la succession de J. M. Bell, par acte au rapport de T. O. Stark, notaire public en cette ville, en date du 11 novembre 1850.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

St LEON DESTEZ vs VICTOR PROSTDAME.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 17,303—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le samedi vingt d'avril 1867, à 10 1/2 heures, A. M., à un entrepôt, No 23 rue Jefferson, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de—

Un lot de meubles et effets suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la paroisse d'Orléans.

J. B. O. KENNEDY vs SES CRÉANCIERS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—No 14 191—En vertu d'un ordre de vente rendu le 28 mars 1867 et à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt d'avril 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des Créanciers de l'insolvable, à la vente publique et adjudication de—

Certains Billets suivant bilan No 1, dont copie est déposée en mon bureau pour recours.

Cédés par l'insolvable à ses créanciers.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

J. E. HOLLAND vs. C. J. McCLELLAN.

TROISIEME COUR de District de la Nlle-Orléans—No 21,955—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, vingt-trois avril 1867, à 10 1/2 heures A. M., sur les lieux ci-après désignés, à la vente publique et adjudication de—

Les meubles et effets qui se trouvent dans la maison située au No 146, rue Prytanie, dans le Premier District de cette ville, suivant inventaire déposé en mon bureau pour recours.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions comptant au moment de l'adjudication:

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

La Dame Céleste Bujac vs son époux, Mathieu Jules Bujac.

SIXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—No 19,609—En vertu d'un alias writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai, le MARDI, sept mai 1867, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un certain terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Royale, Chartres et Toulouse. ... [illegible]

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de Nicholas J. Hoey, suivant acte au rapport de Théodore Guyol, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 31 octobre 1860.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

A. Ravelet vs ses créanciers, et les créanciers de C. Ravelet & Son—No 23,212.

TROISIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—La cession des biens du susdit insolvable ayant été acceptée pour le bénéfice de ses créanciers et de ceux de C. Ravelet & Son, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de C. Ravelet à son domicile en un bureau de Joseph Cuvillier, notaire public en cette ville, lundi, le 6 de mai 1867, à 11 heures du matin, à l'effet de ... [illegible]

Par ordre de la Cour, J. O. CHALON, Député Greffier.

INSURANCES.

Sun Mutual Insurance Company

Office of the Sun Mutual Insurance Co., New Orleans, 61 Camp street.

ELEVENTH ANNUAL STATEMENT Of the affairs of the SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS, for the year ending December 31, 1866.

Amount of Premiums for the year ending December 31, 1866, viz		
On Fire Risks	$381,389 39	
On Marine Risks	33,136 66	
On River Risks	236,004 66	
	$650,481 44	
Unterminated Risks, December 31, 1865	88,390 00—$722,004 44	
Deduct		
Unterminated Risks, December 31, 1866	66,785 00	
Return Premiums Dec. 31, 1866	4,387 16—	71,402 16
Net Earned Premiums December 31, 1866		$651,342 28
Losses paid during the same period, viz		
On Fire Risks	$66,277 15	
On Marine Risks	40,519 60	
On River Risks	208,121 50—$322,918 25	
Add Reinsurance	4,337 00	
Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent discount on premiums	109,990 61	
Amount reserved for unadjusted Losses	60,000 00	
Expenses, Taxes, Profit and Loss, less Discount and Interest, etc	50,227 62	
		586,583 45
Net Profits		$64,758 83
Net Earned Premiums		$651,342 28
Less Amount of Premiums on which Fifteen, Twenty and Twenty-five per cent have been returned		582,085 14
Amount of Net Earned Premiums Participating in Profits		$129,2..
The Company have the following assets, viz:		
Invested in City and State Bonds, valued at		$ 69,320 00
Invested in Bank and Gas Stocks, valued at		173,011 00
Loans on Pledge		20,000 00
Loans on Mortgage		20,000 00
Bills receivable		18,379 05
Premiums Due in course of Collection		41,062 51
Scrip of other Insurance Companies		14,108 00
Uncurrent Funds		5,792 00
Cash on hand		276,645 92
		$1,0..,... 50

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans. Sworn to and subscribed before me, this sixteenth day of January, 1867.

G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace Parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay six per cent. interest on the outstanding certificates of profits, on and after the 11th of February next, and to redeem on and after that date FIFTY PER CENT of the scrip of 1858. And they have further declared a Scrip dividend of FIFTY PER CENT. on the net earned premiums participating profits for the year ending December 31, 1866, for which certificates will be issued on and after the 13th day of March next.

THOMAS SLOO, President.
JNO. G. GAINES, Vice-President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

—DIRECTORS—

Jno. G. Gaines,	H. T. Lonsdale,
Jno. C. Ricks,	Sumpter Turner,
H. J. Hart,	S. Bloom,
J. H. Stauffer,	J. S. Ivey,
Henry Renshaw,	Thos. A. James,
Thos. Sloo,	J. C. Barelli.

N. O. Mutual Insurance Company.

SEVENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Amount of Premiums unearned 1866		$25,294
Premiums during the year ending 31st December, 1866.		
On Fire Risks	$367,139 35	
On Marine Risks	70,489 74	
On River Risks	64,687 45	
		365,050 44
Total Premiums		$461,383 44
Less Premiums unearned 31st Dec., 1866	$101,489 00	
Return Premiums	3,489 41	
		104,898 41
Net earned Premiums		$376,485 03
Losses—		
On Fire Risks	$96,773 45	
On Marine Risks	35,142 56	
On River Risks	22,932 96	
	$219,349 92	
Taxes	13,679 61	
Reinsurance	11,313 46	
General Expenses, less interest account	13,732 77	
Interest on Scrip	34,387 40	
		302,475 13
Net Profit		$94,0.. ..
The Company have the following assets:		
Bills receivable secured by pledge and mortgage		$199,394 92
Premiums in course of collection		83,566 62
Consolidated City Bonds		35,450 00
Invested in Gas Light Company		27,760 00
Invested in N O City Rail Road Company		2,300 00
Scrip of Mutual Ins. Companies		79,745 00
Merchants' Exchange Company		1,000 00
Real Estate		27,872 44
Vallette's Dry Dock Company		10,000 00
Cash on hand		87,138 19
		$556,215 17
Less: Unclaimed interest on Scrip	6,500 00	
Interest due in March on all outstanding Scrip	34,397 00	
Claims unsettled	7,455 00	
		48,352 ..
		$507,862 ..

STATE OF LOUISIANA, Parish of New Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered, that on this day, the 9th of January, 1867, before me, the undersigned Justice of the Peace, in and for the parish aforesaid, personally came and appeared JULES TUYES, President and J. W. HINCKS, Secretary, of the NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY, of New Orleans, who being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is just and true, and a correct transcript from the books of the Company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this 9th day of January, 1867.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace, Parish of Orleans.

At a meeting of the Board of Directors, held the 7th instant, it was resolved to declare a Scrip Dividend of Twenty-five per cent. on the net earned premiums of the Company for the year ending 31st December 1866, for which certificates will be issued on and after the second Monday in March next. ... [illegible]

—DIRECTORS—

G. W. Babcock,	Wm Stevens,
George Urquhart	A. Schreiber
J. A. White,	Charles Lafitte
W. F. Vredenburg,	J. M. Lapeyre
T. Seilly Stanford,	Jules Tuyes,
A. R. ...	John Gauche.

UNION INSURANCE COMP'Y OF NEW ORLEANS.

NINTH ANNUAL STATEMENT of the Union Insurance Company, published as required by law and their Charter.

Amount of premiums received during the year ending April 30th 1866		
Premiums on Fire Risks	$172,387 64	
River	61,721 16	
Marine	56,537 78	
		282,647 ..
Less Return Premiums		3,437 ..
		280,222 44
Unearned Premiums April 30th, 1866		32,271 ..
		$250,50. 76
Paid Losses during the year viz:		
Fire Losses	$ 25,615 70	
River Losses	34,296 46	
Marine Losses	35,411 48	
Total Losses	$ 95,329 ...	
Reinsurance	7,616 00	
Expenses, Interest on Scrip and Profit, Loss on ...		
Taxes and Internal Revenue	74,391 25	
Fifteen per cent Returned	7,854 72	
Reserved for unterminated Risks	36,924 47	
	$0,647 13—	230,271 46
Nett Profits		$41,8.. ..

The Assets of the Company, are

[illegible]

The above statement is a correct transcript from the books of the Company.

A. CHIAPELLA, President.
J. M. CRAWFORD, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, PARISH OF ORLEANS, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this Ninth day of May, 1866.

S. MAGNER, Notary Public.

The Board of Directors have declared a dividend to the Stockholders of Sixteen 25-100 dollars per share. Said dividend to be placed to the credit of unpaid Stock account. They have further resolved to pay Six per cent. interest on the outstanding certificates of Scrip, to the holders thereof, on and after Monday, 14th inst.

The Company continues to insure against the perils of the seas, rivers and loss or damage by fire, at the current rates of premium, and return Twenty per cent on all parties insuring.

—DIRECTORS—

J. H. Elmer,	L. F. Generes,
A. Chiapella,	R. W. Ogden,
R. W. Adams,	W. B. Schmidt,
C. Kohn,	J. J. Fernandez,
J. A. Seignouret,	A. Coutin,
Jno. J. Adams,	J. Goldstein,
Victor Burthe	C. Blanchin.

Merchants' Mutual Insurance Co. OF NEW ORLEANS.

TWELFTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending 31st May, 1866, including unearned premiums of the previous year.		
On Fire Risks	$966,166 ..	
On River Risks	471,183 ..	
On Marine Risks	347,232 ..	
Total premiums		$1,784,684 ..
Less premiums unearned on 31st May, 1866		$261,813 ..
		$1,522,... ..
Return premiums		33,180 ..
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,512,669 64
Losses paid during the year:		
On Fire Risks	$296,562 10	
On River Risks	288,580 ..	
On Marine Risks	331,522 ..	
Total losses	$912,633 ..	
Taxes	30,384 ..	
Reinsurance and profit loss	175,807 ..	
10 and 15 per cent return	70,300 74—	1,069,165 ..
		$443,... ..
Add interest, less expenses		2,... 27
Profit		$451,896 ..
Net earned premiums 31st May, 1866		$1,512,669 64
Less amount on which ten or fifteen per cent have been returned		587,... ..
Amount participating in profit		$925,... ..
The Company have the following assets:		
Cash on hand		$ 205,450 ..
Real Estate		167,031 ..
City Bonds		64,... ..
Gas Light Stock		4,050 ..
Notes secured by mortgage		866,515 ..
Notes secured by pledge		34,707 ..
Bank Stocks		176,760 ..
Bills receivable		119,197 ..
Premiums in course of collection		123,006 ..
Scrip of Mutual Companies		45,780 ..
Louisiana State Bonds		1,480 ..
Stock Levee steam Cotton Press		4,050 ..
Stock Vallette Dry Dock Company		4,375 ..
		$1,804,... ..
Less—Unclaimed interest due on scrip	$31,375 ..	
Interest payable in July next on all outstanding scrip	54,169 ..	
Scrip of 1858 redeemable in July next	155,000 ..	
Unearned premiums on 31st May, 1866	261,815 ..	
Net assets		$1,101,563 ..

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Be it remembered that on the 5th day of June, 1866, before me, the undersigned, a Justice of the Peace in and for the Parish aforesaid, personally came and appeared JOHN PEMBERTON, President, and PAUL FOURCHY, Secretary of the Merchants' Mutual Insurance Company of New Orleans, who, being duly sworn, according to law, did depose and say that the above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

JOHN PEMBERTON, President.
PAUL FOURCHY, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 5th day of June, 1866.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors, held on the 5th of June, 1866, it was resolved to declare a scrip dividend of 40 per cent. on the net earned participating premiums for the year ending on the 31st May, 1866, for which certificates will be issued on and after the first day of August next. Also to pay, on and after the second Monday in July next, the balance due on Scrip issue of 1858, and six per cent interest in common currency on all outstanding scrips of the Company.

DIRECTORS:

Ed. Duguercy,	John Pemberton,	David McCoard,
P. Marquez,	Pierre Poutz,	E. E. Kell,
L. F. Generes,	M. Pels,	J. J. Fernandez

Empty Coal Oil Barrels.

WE will pay $1 75 for each, in good order, delivered this month, at 116 Magazine street.

KEARNY, BLOIS & CO.

ROBACK'S BITTERS

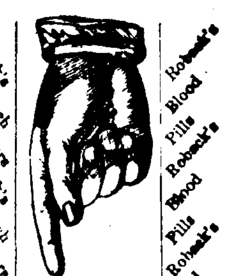

ROBACK'S STOMACH BITTERS!

CURE DYSPEPSIA,

and are the best Tonic in the world.

ROBACK'S BLOOD PILLS

CURE SICK HEADACHE,

Costiveness, and all diseases of the bowels.

ROBACK'S BLOOD PURIFIER!

CURES SCROFULA

and all disease arising from impure blood.

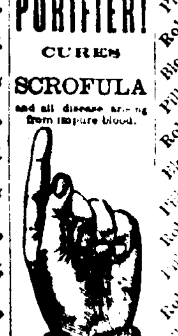

Roback's Stomach Bitters. Roback's Blood Pills. (repeated down both sides)

ARE SOLD BY ALL Druggists and Dealers in Patent Medicines EVERYWHERE

PRINCE, WALTON & CO., (Successors to Dr. ...) SOLE PROPRIETORS, Nos. 56, 58, 60 & 62 East Third St CINCINNATI, OHIO.

BARNES WARD & CO, JAMES JONEGAL, J S MAUNSELL & CO., New Orleans.

SEVENTEENTH ANNUAL STATEMENT OF THE Crescent Mutual Insurance Company of New Orleans.

NEW ORLEANS, MAY 22, 1866.

The Trustees in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1866.

Fire Premiums	$666,181 71	
Marine	182,583 15	
River	238,549 39	
		$1,087,309 45
Amount of Earned Premiums		893,461 01
Losses paid and estimated.		
Fire Losses	$ 34,492 06	
Marine	79,6.. ..	
River	240,262 38	
Paid discount in lieu of scrip	72,762 37	
Paid Taxes	16,192 34	
Paid reinsurance	61,287 21	
Profit and Loss, Interest, General Expenses, Stamps less Discount, &c	145,168 00	
		672,730 21
Net Profits		$207,751 23
Amount of Premiums to participate in Scrip Dividend		$654,711 00
The Company have the following Assets:		
Notes secured by mortgages		$ 88,345 00
Loans on pledge of stocks		38,494 00
Bills Receivable		51,155 51
Real Estate		25,600 00
Invested in Consolidated and City Bonds		78,600 00
Invested in Bank Stocks		36,100 00
Foreign and Domestic Scrip and Scrip Account		66,230 2
Vallette Dry Dock Company		1,677 00
Due for Premiums in course of collection		103,606 12
Cash on hand		226,630 55
		$847,160 00

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May, 1866.

G. H. BRAUGHN, Second Justice of the Peace, Parish of Orleans.

The Company will pay interest at 6 per cent. in cash on all its Outstanding Certificates of Scrip to the said holders thereof, on and after the second Monday in July next.

The Board of Trustees have also declared a Scrip Dividend of SIXTY per cent on the earned premiums entitled to participate for the year ending 30th April, 1866, for which certificates will be issued on and after the second Monday in August next.

THOMAS A. ADAMS, President.
SAMUEL H. KENNEDY, Vice-President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

—TRUSTEES—

Thos. A. Adams,	Sam'l H. Kennedy,
C. R. Buddecke,	James J. Hanna,
Sam'l B. Newman,	A. Duthil,
P. H. Foley	Wm. Edwards
J. Norman Jackson,	A G Ober,
J. Thomson,	A. B. Reading.

Louisiana Mutual Insurance Co.

THIRTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter the Company publish the following statement:

Total Premiums for the year ending 28th February 1867		$838,130 13
Viz—Fire Premiums	$463,778 81	
Marine Premiums	201,377 22	
River Premiums	232,974 08	
		$838,130 13
Less Return Premiums	$ 4,313 10	
Less Unearned Premiums	40,394 00	
		$ 44,707 10
Net Earned Premiums		$793,423 03
Losses Paid		
Fire Losses	$140,382 80	
Marine Losses	131,960 20	
River Losses	204,175 35	
	$476,517 35	
Reinsurances	43,384 34	
Expenses, Taxes, Interest, Discount, etc	56,273 87	
Discount in lieu of Scrip	77,770 38	
		$653,945 92
Net Profits		$139,477 11
The Company have the following Assets:		
Invested in Real Estate		$ 38,939 52
Invested in Mortgages on Real Estate		65,862 50
Invested in City and other Bonds		52,220 00
Invested in Bank and other Stocks		111,655 00
Invested in Scrip of Insurance Companies		121,727 07
Loaned on Pledges		22,150 00
Bills Receivable		34,958 07
Premiums in course of Collection		161,055 51
Cash on hand		162,365 31
		$770,440 31

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

CHAS. BRIGGS, President.
J. P. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 19th day of March, 1867.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a Scrip Dividend of Thirty per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 28th February, 1867, for which certificates will be issued on and after the 1st day of July next.

Six per cent. interest on all outstanding certificates of Scrip will be paid on the second Monday of May, 1867, to the holders thereof or their legal representatives.

CHAS BRIGGS, President.
ANT. CARRIERE, Vice-President.
J. P. ROUX, Secretary.

TRUSTEES:

Charles Briggs,	A. R. Montgomery,
Ant. Carriere,	Chas Weisbaar,
Geo. A. Fosdick,	A. Lecourt,
Mason Pilcher,	Frank Williams,
R. Brasier,	Thomas Byrne,
Chas. Lafitte,	John Thornhill,
John S. Mannsell,	W. A. Violett,
P. Anderson,	D. Plagio,
Alfred Kearny,	Hugh Macdonald,
A. Freritch,	Harlow J. Phelps,
Geo. W. Dunbar,	Wm. H. Pinckard,
E. F. Stockmeyer,	Henry H. Bryan,
Geo. W. Hynson,	John S. Walls,
Arch'd Montgomery,	J. B. Ebers,
Henry J. Vose,	George Foster,
E. Marquese,	Andrew Stewart,

L. B. Pothier.

O. B. GRAHAM & CO.,

130..........GRAVIER STREET..........130

Between Camp and St. Charles Streets.

Importers of Foreign and Domestic DRY GOODS,

Agent for the York Street Flax Spinning Company of Belfast.

RESPECTFULLY call the attention of the trade to their very Extensive Stock now in store and arriving by first vessels from Europe, consisting of the following Irish Linen, Printed Linen, Pillow Case Linen, Linen Sheeting, Drawer Linen, Linen Shirts and Shirt Fronts, Brown and Bleached Linen, Linen Checks, Plaid Linen, White and Brown Linen Nettings, Linen Cambric Handkerchiefs, Long Lawns, White Lawns, Printed Lawns, Damask in piece, Damask Cloths, Napkins and Towels, Diapers, Brown and Bleached Huckaback, Drillings, Ducks, Hollands, Burlaps, Ribbons, Swiss Muslins, Tape Checks, Union and Cotton Checks, Ginghams, Tartan Checks, Prints, Turkey Red, Madder Handkerchiefs, Spool ... and Flax Thread ...

DISEASES.

MR. F. GAUDOZ, Druggist from the Paris school, reminds his friends and the public that he attends, as heretofore, to the treatment of secret and Cutaneous Diseases. All syphilitic diseases (old and new), Gleets, Ulcerations, Sores, Eruptions, Pimples, ... and all Diseases arising from pure blood (in both sexes) have been most successfully treated for the last ten years. ...

F. GAUDOZ, Druggist, Corner Orleans and Bourbon streets.

AUCTION SALES.

S. GUINAULT'S SALES.

Succession of Louis Dominique Joseph Prigiere—No. 25,39..

BY S. GUINAULT, Auctioneer.

Office—Corner Bienville street and Exchange Alley.

SATURDAY, 20th April, 1867, will be sold at 12 o'clock m. at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated 14th March, 1867, the following landed properties to wit:

1o. A LOT OF GROUND situated in the Second District of this city, in the square comprised between Domaine St Ann, Roman and Derbigny streets, said lot of ground is designated by the letter E, ... [illegible]

2o. ANOTHER LOT OF GROUND situated in the same square, contiguous to the above described property, designated by the letter F ... [illegible]

Terms—Cash in U S Treasury Notes.

Acts of sale before A Ducatel, notary public, at the expense of the purchaser, including the stamps.

CHAS. E. FORTIER'S SALES.

Two Valuable Lots in Brooklyn, in this Parish, on the right bank of the River.

SUCCESSION OF JOSEPH CAILTEUX.

BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer. Office No 37 Exchange Place.

TUESDAY, April 30th, 1867, at 12 o'clock m., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated March 29th, 1867, the following described ground—

TWO LOTS OF GROUND situate in this parish, on the right bank of the Mississippi river, opposite this city, in the tract of land commonly known as the Brooklyn Warehouse Company property. ... [illegible]

Terms—Cash in U S Treasury notes.

Act of sale before C. V. Foulon, notary public, at the expense of the purchaser, including U S Internal Revenue stamps.

Valuable Properties in the Second District.

Succession of Mrs Bridget Allen, deceased, wife of John G...mez—No. 28,5..—Second District Court of New Orleans.

BY CHARLES E. FORTIER, Auctioneer. Office No 37 Exchange Alley.

SATURDAY, 27th April 1867, at 12 o'clock m., will be sold at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court ... [illegible]

Terms—Cash in U S Treasury notes, the purchasers to assume the taxes of 1867 payable in 1868.

Acts of sale before A. D. Doriocourt, notary public, at the expense of the purchasers, including U S internal Revenue stamps.

J. B. CROZAT'S SALES.

Succession of Charles Roger, No.—

BY J. B. CROZAT, Auctioneer.

Office—Corner Chartres and St. Louis streets.

BY virtue of an order from the Honorable John W. Thomas, Judge of the Second District Court of New Orleans, dated ... I will sell at public auction, on WEDNESDAY, 8th of May, 1867, at 12 o'clock m., at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, the following described property, to wit:

1o. THREE LOTS OF GROUND, together with the buildings thereon situated in the Third District ... [illegible]

2o. THREE LOTS OF GROUND situated in the Third District of this city, ... [illegible]

Terms—One-third cash, and the balance at one and two years' credit, ... [illegible]

Act of sale before Boudousquié, notary public, at the expense of the purchaser, including stamps ...

JUDICIAL SALES.

Charles Lesseps, Jr. vs His Creditors.

THIRD JUDICIAL DISTRICT COURT, Parish of Lafourche—By virtue of an order of sale rendered on April 9th, 1867, and to me directed by the Honorable the Third Judicial District Court, Parish of Lafourche, in the above entitled suit, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on TUESDAY, the twenty-third day of April, 1867, at 12 o'clock, M., on account of the creditors of said insolvent—

All the right, title and interest of the said insolvent Charles Lesseps, Jr., ... [illegible]

Surrendered by said insolvent to his Creditors.

Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

St. Leon Destez vs Victor Prostdame.

FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 17,303—By virtue of a writ of fieri facias to me directed by the Honorable the Fifth District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at Public Auction, on SATURDAY, the twentieth day of April, 1867, at 10 1/2 o'clock, a. m., at my Warehouse, No 23 Jefferson street, in the Second District of this city—

A LOT OF HOUSEHOLD FURNITURE and merchandise, as per inventory, which can be seen at my office.

Seized in the above suit.

Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Mrs Celeste Bujac vs. Her Husband, Mathieu Jules Bujac.

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 19,609—By virtue of an alias writ of fieri facias to me directed by the Honorable the Sixth District Court of New Orleans, in the above entitled suit, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on TUESDAY, the seventh day of May, 1867, at 12 o'clock, M., the following described property, to wit:

A CERTAIN LOT OF GROUND, together with the buildings and improvements thereon and the rights, ways, privileges, servitudes and advantages thereunto belonging ... situated in the Second District of this city, in the square bounded by St. Peter, Royal, Chartres and Toulouse streets, ... [illegible]

Being the same property the defendant acquired by purchase from Nicholas J. Hoey, by act passed before Theodore Guyol, late a notary public in this city, dated October 31st, 1860.

Seized in the above suit.

Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Three-story Brick Store No. 22 St. Louis street at Auction by the Sheriff.

Succession of the late Felicité Oursel, deceased, widow of the late Antoine Paillet.

EIGHTH JUDICIAL DISTRICT COURT—Parish of St. Landry—By virtue of and in obedience to an order of sale rendered March 6th, 1867 and to me directed by the Honorable the Eighth Judicial District Court, Parish of St. Landry, in the above entitled matter, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, on Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on SATURDAY, April 20th, 1867, at 12 o'clock M.—

A CERTAIN PIECE OR PORTION OF GROUND, together with all the buildings and improvements thereon, situated in the Second District of the city of New Orleans, having twenty-eight feet front on St. Louis street, between Chartres and Levee streets, ... [illegible]

Said property was acquired by the said late Antoine Paillet in his lifetime by act of partition with the heirs of Catherine Vivant, widow of Jean Paillet, passed before Louis T. Caire, late a notary public in New Orleans, on the 22d day of October, 1844.

Terms—Cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Claude Foulon vs Widow McLelland, tutrix et al., Sophie Bagneris, widow of James Prior McLelland, tutrix et al.

SECOND DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 20,761—By virtue of a writ of seizure and sale to me directed by the Honorable the Second District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction, at the Merchants and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of the city, on SATURDAY the 27th day of April, 1867, at 12 o'clock, M., the following described property, to wit:

A LOT OF GROUND, situated in the Second District of this city, in the square bounded by St. Ann, Villeré, Robertson and Dumaine streets, ... [illegible]

Being the same property acquired by the minors of the said late James Prior McLelland, by inheritance from their late uncle, the Olivier Blineau, ... [illegible]

Seized in the above suit.

Terms—Cash, on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

Henry Samory vs. Francis Guillouteau.

FIFTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 16,940—By virtue of a writ of fieri facias to me directed by the Honorable the Fifth District Court of New Orleans, in the above entitled cause, I will proceed to sell at public auction at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, in the Second District of this city, on SATURDAY the eleventh day of May 1867 at 12 o'clock m., the following described property, to wit:

TWO LOTS OF GROUND with the buildings and improvements thereon, situated in the Faubourg Marigny, Third District of this city, designated as Nos 33 and 34 on the plan of said Faubourg. ... [illegible]

Seized in the above suit.

Terms, cash on the spot.

HARRY T. HAYS, Sheriff of the Parish of Orleans.

J M Oriol vs. His Creditors.

SIXTH DISTRICT COURT OF NEW ORLEANS—No 19,... Notice is hereby given to the creditors of the insolvent ... [illegible]

By order of Court.

New Orleans, April 13th 1867.

F. J. LAIZER, Deputy Clerk.

Notice.

NEITHER the Captain nor consignees of the French bark BAYONNAIS, Bruguiere, master, from Vera Cruz will be responsible for debts contracted by the crew of said vessel.

C. CAVAROC & CO., No. 2 Exchange Place.

AUCTION SALES.

Sale to Effect a Partition Between Heirs.

Three Splendid Three-Story Brick Stores, Corner of Orleans and Royal streets—Delightful Three-Story Brick Residence, with a Very Large Lot, No. 253 Royal street—Valuable Building Lots on Elysian Fields street, near the Pontchartrain Railroad Depot—Superb Building Lots on Levee street, between Louisa and Clouet streets, near the Beautiful Residence of J G Lingham, Esq.—Also, Insurance Scrips, and Land Warrant No. 7817.

SUCCESSIONS OF MR. AND MRS J. S. VIONIE. No. 27,436.

BY G. de FERIET, Auctioneer. Office, No. 62 Royal street.

TUESDAY May 7th, 1867, at noon, at the Merchants' and Auctioneers' Exchange, Royal street, between Canal and Customhouse streets, will be sold by public auction, by virtue of an order from the Honorable the Second District Court of New Orleans, dated February 27th, 1867 (Court docket No. 27,436), the following described property belonging to said successions, viz:

1. THREE LOTS OF GROUND, in the Second District of this city, designated by the Nos 1, 2 and 3, of the square bounded by Royal, Orleans, Bourbon and St. Peter streets.

Lot No. 1 forms the corner of Orleans and Royal streets. ... [illegible]

The buildings and improvements consist of a three-story brick building, ... bearing the No. 157 Royal street, and occupied by Pleaby & Ryhon, ... [illegible]

2. A LOT OF GROUND in the Second District, in the square bounded by Royal, Hospital, Bourbon and Barracks streets, ... [illegible]

3. TWO LOTS OF GROUND in the Third District, designated as Nos. ... of the square bounded by Elysian Fields, Royal, Frenchmen and Chartres streets, ... [illegible]

4. FOUR LOTS OF GROUND in the same District, designated by the Nos. ... [illegible]

The whole according to a plan made by C. A. de Armas, surveyor and City Engineer, dated February 27th, 1867.

INSURANCE SCRIPS.

Cert. No 1477	Merchants' Mutual Ins. Co.	for 1858	$730	0
2 61	..	for 1859	5	00
1471	..	for 1860	130	00
1591	..	for 1861	140	00
1769	..	for 1862	140	00
1542	..	for 1863	100	00
1.31	..	for 1864	90	00
911	..	for 1865	120	00
1456	..	for 1866	130	00

LAND WARRANT.

Land Warrant, No. 7817, for forty acres of land, issued by the United States of America in the 1856 day of May 1851 in favor of J. B. Vignie.

Terms—For the ... one third cash, and the balance ... [illegible]

Act of sale before C. A. de Armas, notary public, at purchaser's expense. The taxes of the current year to be assumed by the purchaser.

For the Insurance Scrips and Land Warrants cash; the whole in U.S. Treasury Notes.

Citizens' Mutual Insurance COMPANY.

TENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement:

Total premiums for the year ending Nov. 30, 1866		$868,315 30
Fire premiums	$573,423 44	
Marine	38,218 61	
River	96,673 76—	$868,315 30
Less unterminated risks	$ 47,340 00	
Returned premiums	1,946 46	
		49,286 46
Net earned premiums		$669,027 29
Losses paid		
Fire losses	$192,194 90	
Marine losses	104,111 23	
River losses	16,947 23	
	$334,253 35	
Re-insurance	10,462 11	
Twenty and twenty-five per cent returns	30,919 74	
Add expenses, internal revenue taxes, profit and loss, interest on scrip less interest, etc		
	31,351 31—	296,116 64
Net profits		$ 20,910 05
Net earned premiums 30th Nov., 1866		$669,027 29
Less amount on which twenty and twenty-five per cent, have been returned		176,666 00
Amount participating in profit		$146,761 05
The company have the following assets:		
Bills receivable		$ 38,160 37
Premiums in course of collection		110,037 05
Invested in bank stocks		71,391 50
Loans on pledge		28,427 70
Loans on mortgage		12,287 63
Invested in railroad bonds		61,650 00
Invested in scrip of insurance company		40,038 00
Cash on hand		30,390 22
		$345,770 30

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

O. GAILLARD, President.
H. CASTAREDE, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 17th day of December, 1866.

PAUL W. COLLENS, Third Justice of the Peace.

The Board of Trustees have resolved to declare a scrip dividend of Twenty-five per cent. on the net earned participating premiums for the year ending 30th November, 1866, for which certificates will be issued on and after the second Monday in February next and further resolved to pay six per cent interest on the outstanding certificates of scrip, on and after the second Monday in February, 1866.

TRUSTEES:

J. Lorber,	A. Miltenberger,
A. Verloin DeGrey,	J. Lamore,
John Gauche,	J. Grand,
Jas A. White,	A. Avendano,
O. Gaillard,	H. D'Mesa,
J. A. Stone,	F. Mathon,

A. Bidault.

Office, No. 3 Carondelet street.

STATE OF LOUISANA, PARISH OF ORLEANS, CITY OF NEW ORLEANS.

BE IT KNOWN, THAT ON THIS TENTH DAY of April, in the year of our Lord one thousand eight hundred and sixty-seven and of the independence of the United States of America the ninety-first, before me, WILLIAM JOSEPH CASTELL, a notary public in and for the Parish of Orleans, State of Louisiana, duly commissioned and qualified, and in the presence of the witnesses hereinafter named, and undersigned, personally came and appeared

The parties hereto hereinafter named and undersigned, who declared that availing themselves of the provisions of the Statutes of the State of Louisiana relative to the organization of Corporations in this State, they do by these presents form themselves into and constitute a corporation for the object and under the following stipulations, to wit:

ARTICLE I.

The corporate name of the Association shall be the MISSISSIPPI VALLEY NAVIGATION COMPANY.

ARTICLE II.

The place of business and legal domicil of this Corporation shall be located in the city of New Orleans.

ARTICLE III.

The object of this Association is to construct and maintain one or more Steamboats to run on the Mississippi river or its tributaries, for the purpose of carrying Freight and Passengers, and generally to exercise such further powers and privileges as are hereby, or may hereafter be conferred on them for the purpose aforesaid.

ARTICLE IV.

The President of the Association is hereby constituted the officer on whom citations may be served.

ARTICLE V.

The capital stock of this Corporation is hereby fixed at Five Hundred Thousand Dollars, represented by Five Thousand Shares of One Hundred Dollars each. Ten per cent. of each subscription shall be payable at the time of signing, and the remainder shall be paid at the time and in the manner fixed by the Board of Directors, provided that not more than ten per cent. of said subscription shall be called for at any one time, and not oftener than once in any thirty days.

ARTICLE VI.

This Association shall go into operation as soon as Fifty Thousand Dollars of the capital stock is subscribed, and immediately thereafter the stockholders may proceed to elect a Board of Directors, each of whom must be a stockholder. Each share of Stock subscribed shall be entitled to one vote. Stockholders may vote in person or by proxy.

ARTICLE VII.

That in case it should become necessary to place this corporation in a state of liquidation there shall be appointed by the Board of Directors some one of their number, who shall represent their Corporation, and whose signature shall be binding on the Company.

ARTICLE VIII.

The Board of Directors, as soon as practicable after their election, shall proceed to elect the officers of the Association, which shall consist of a President, Vice President, Treasurer, Secretary, Superintendent, and such other officers as they may deem necessary, the two first of which shall be from their own number.

ARTICLE IX.

This Association shall have a corporate seal, the device of which shall be a steamboat and name of the Corporation traced thereon.

ARTICLE X.

The term for which this Corporation is formed shall be twenty five years.

ARTICLE XI.

That should any subscriber refuse or neglect to pay punctually his or her instalment or instalments as the same mature and fall due, interest thereon at the rate of eight per cent per annum shall be added thereto from maturity till full payment, and that in case of failure to pay his or her instalment or instalments within thirty days after the same fall due, the Board of Directors shall have the right of causing any share or shares, upon which any instalment may be due to be sold at public auction or otherwise after ten days previous notice to be given by advertisement in one or more newspapers in this city.

ARTICLE XII.

This corporation shall adopt such By-Laws hereafter as they may deem proper and necessary not inconsistent with this act.

The parties to this act are

DAVID DE HAVEN,
DAVID C. MARTIN,
FRANK BAKER,
THOMAS G. RHETT,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST,
LEE CRANDALL,
A. W. FAULKNER.

This done and passed in my office, at New Orleans aforesaid, the day, month and year first above written, in the presence of Charles E. Lenes and Theodore Renshaw, witnesses of lawful age, domiciliated in this city, who have signed their names, with the parties and me, the said Notary, after the reading of these presents.

(Signed)
D. DEHAVEN,
D. C. MARTIN,
F. BAKER,
THOS. G. RHETT,
A. W. FAULKNER,
JOHN D. STRONG,
JOHN A. A. WEST,
LEE CRANDALL,
CHAS. E. LENES,
THEO. RENSHAW,
W. J. CASTELL, Notary Public.

A True Copy.

W. J. CASTELL, Notary Public.

New Orleans, April 10, 1867.